

Les bons gestes du randonneur :

- ⇒ Eviter de randonner par grand vent ou gel
- ⇒ Vérifier les périodes de chasse auprès de la mairie
- ⇒ Rester sur les chemins balisés
- ⇒ Respecter la biodiversité
- ⇒ Ne jeter aucun déchet dans la nature
- ⇒ Bannir les feux de forêt



Cette randonnée vous a plu ?

Sillonnez le territoire du Sud-Nivernais grâce aux fiches randos disponibles sur :



Ou à

l'Office de Tourisme Confluence
Place du Champs de Foire
58300 DECIZE

Pour signaler un problème, utilisez SURICATE

A voir :

- ⇒ L'église Saint-Pierre
- ⇒ L'étang de Forge Neuve
- ⇒ L'écluse de l'Acolin
- ⇒ L'ancien four et séchoir à brique du XIXème siècle



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU SUD NIVERNAIS



RANDONNÉES SUD-NIVERNAIS



Avril-sur-Loire

- ◇ Boucle du Bois de Neuville
⇒ 10 km
- ◇ Boucle de Forge Neuve
⇒ 5,5 km

Facile

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD NIVERNAIS

2, La Jonction
58300 DECIZE
Téléphone : 03 86 77 09 45
Messagerie : accueil@ccsn.fr



AVRIL-SUR-LOIRE

1 Boucle du Bois de Neuville

Balisage Jaune

10 km - 3h00

A - Départ derrière la salle des fêtes. Prendre la direction du canal latéral à la Loire, traverser le pont et longer la D 116 à droite sur 800 m.

B - Dans le virage, prendre le chemin à gauche au Bois de la Prôle pendant 1,3 km. Au bout du chemin, tourner à droite dans la forêt.

C - A l'intersection, prendre à gauche et continuer tout droit dans la forêt du bois de Neuville pendant 2,3 km.

D - Tourner à gauche sur la piste puis à nouveau à gauche sur la D 201.

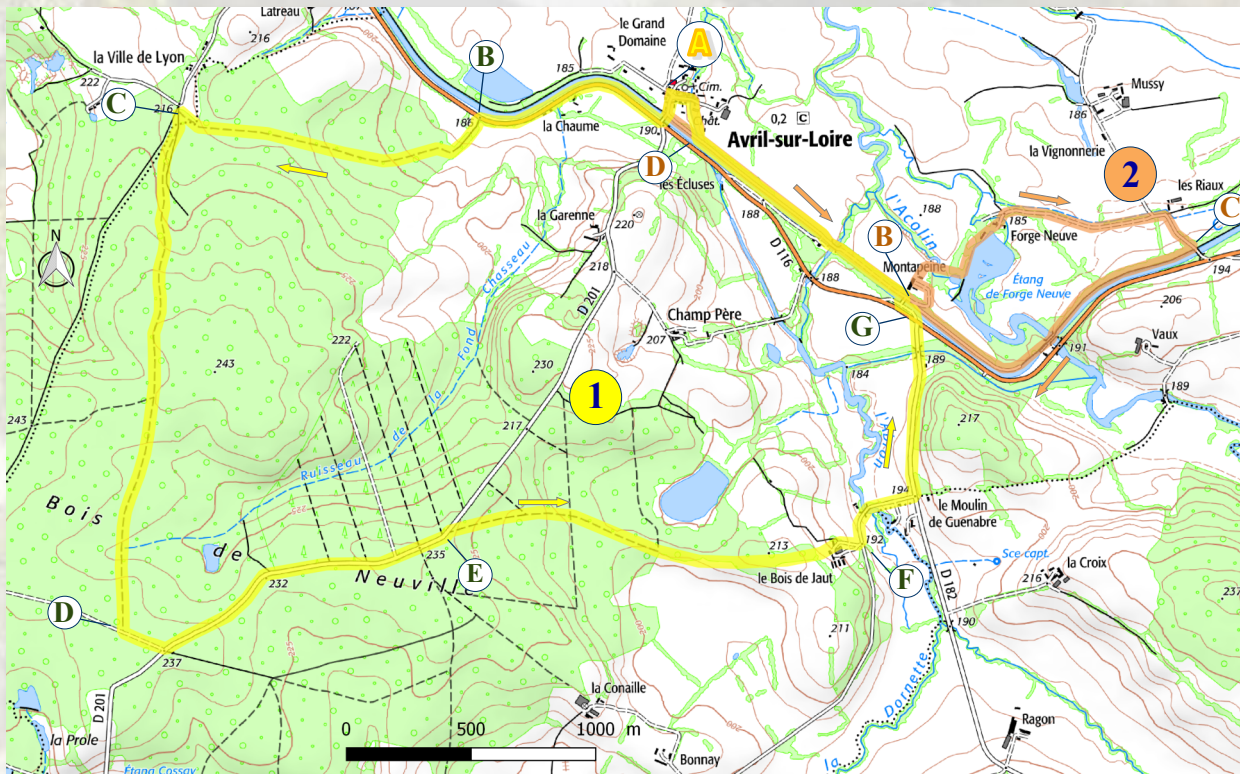


E - Quitter la route et rentrer dans le bois jusqu'au Bois de Jaut.

F - Prendre la route à gauche, traverser le pont de l'Abron puis reprendre la D 182 à gauche.

G - Face à la D 116, prendre tout droit en direction du pont du canal latéral, le traverser et suivre la véloroute à gauche sur 1 km direction le bourg d'Avril-sur-Loire (possibilité de rajouter le boucle de Forge Neuve, voir itinéraire 2).

D - 200 mètres avant le pont, prendre à droite, longer le ruisseau et revenir au point de départ.



2 Boucle de Forge Neuve

Balisage Jaune

5,5 km - 1h30

A - Départ derrière la salle des fêtes. Prendre la direction du canal latéral à la Loire et suivre la véloroute à gauche sur 1,2 km en direction de Decize.

B - Au premier pont, tourner à gauche direction Montapeine. Longer l'étang de Forge Neuve, puis continuer sur la droite direction Les Riaux.

C - Emprunter le sentier à droite pour rejoindre le canal latéral à la Loire. Suivre la véloroute sur 2,5 km en direction d'Avril-sur-Loire.

D - 200 mètres avant le pont, prendre à droite, longer le ruisseau et revenir au point de départ.



Canal latéral à la Loire

COMPRENDRE LE BALISAGE

Bonne direction



Changer de direction



Mauvaise direction